



Politique de soutien aux réseaux de recherche

L'université Rennes 2 souhaite apporter une assise institutionnelle aux initiatives de terrain et aux différents types d'échanges existant entre les chercheur-e-s de l'établissement et leurs partenaires.

Il s'agit pour cela :

- de répertorier les réseaux informels construits autour de compétences scientifiques spécifiques et de créer un dispositif de soutien qui leur soit dédié,
- de construire des partenariats structurés avec les établissements, pays ou régions où existent déjà des collaborations denses,
- d'accompagner les projets de coopération internationale comme les laboratoires internationaux associés (LIA) et de mettre en place des réseaux,
- d'accroître la visibilité internationale des unités de recherche de l'université Rennes 2 en facilitant les publications en langues étrangères, en proposant une aide à la traduction et en obtenant des labels internationaux,
- de s'appuyer sur le potentiel international des écoles doctorales pour établir ou renforcer des collaborations et de renforcer l'ingénierie des projets européens et internationaux,
- d'optimiser l'utilisation des ressources numériques dont l'université Rennes 2 dispose pour organiser, par exemple, des séminaires avec des partenaires internationaux,
- de promouvoir les co-tutelles de thèses,
- d'encourager et d'inciter la mobilité des doctorant-e-s, enseignant-e-s, chercheur-e-s et personnels administratifs,
- d'améliorer l'accueil des visiteur-euse-s (doctorant-e-s, post-docs, professeur-e-s invité-e-s, résidence d'artistes internationaux) en utilisant les ressources offertes par Rennes Métropole et le [Centre de mobilité internationale \(CMI\)](#).

Contact

Jérôme Eneau, Vice-président Commission Recherche, Recherche et valorisation

jerome.eneau@univ-rennes2.fr

Edwige Fusaro, vice-présidente International

edwige.fusaro@univ-rennes2.fr